

CAP DES 3 FOURCHES

5.000 HA - CLASSE SITE RAMSAR EN 2005



Zone humide côtière méditerranéenne située à l'extrémité d'un long cap, caractérisée par des eaux très limpides, des falaises maritimes hautes, des îlots maritimes et des plages graveleuses exiguës.

C'est un site de grande valeur esthétique, sans équivalent en Méditerranée. Ses valeurs écologiques sont liées à quelques espèces mondialement remarquables (*Phoque moine*, *Goéland d'Audouin*, *Caouanne*, *Patelle géante*).



VALEURS PATRIMONIALES DU SITE

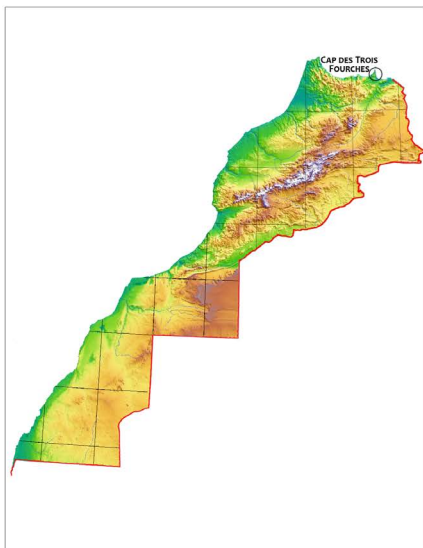
Les espèces remarquables identifiées :

Echinodermes : Oursin comestible, inscrit en tant qu'espèce dont l'exploitation est réglementée.

Mollusques : Patelle géante, Patelle de Safi, inscrites comme espèces en danger ou menacées.

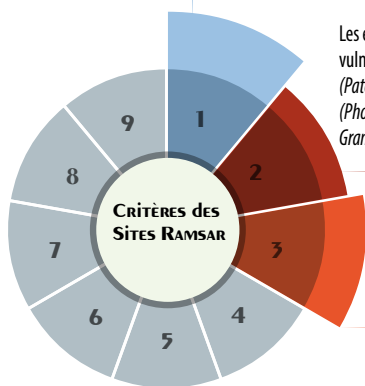
Poissons : Mérou, inscrit en tant qu'espèce dont l'exploitation est réglementée.

Vertébrés : Tortue Caouanne, Phoque moine de Méditerranée, Grand Dauphin, Dauphin commun *Delphinus delphis* et Rorqual commun *Balaenoptera physalus*.



JUSTIFICATION DE CLASSIFICATION RAMSAR

- Type de zone humide peu représenté au sud de la Méditerranée.
- Présence de grottes et lithologie dominée par des roches volcaniques.



Les eaux côtières abritent des espèces vulnérables/menacées à l'échelle méditerranéenne (*Patelle géante* et *Patelle de Safi*) ou à l'échelle mondiale (*Phoque moine*, *Goéland d'Audouin*, *Tortue Caouanne*, *Grand Dauphin*, *Dauphin commun* et *Rorqual commun*).

Présence de spécimens de flore et de faune remarquables (*Oursin comestible*, *Mérou*, *Puffin cendré*).

OBJECTIFS DE GESTION

- Gérer les activités piscicoles de manière à limiter leur impact sur le milieu et sur les espèces.
- Gérer la fréquentation touristique et les constructions balnéaires.
- Gérer les déchets des touristes et des restaurants pour ne pas altérer la valeur esthétique du paysage côtier.